

## SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**LYCÉE POLYVALENT FERNAND RENAUDEAU**  
**49321 CHOLET**

### Informations pratiques

**Du 01/9/2022 au 30/6/2023**

- en centre : indéfinie heures
- en entreprise : indéfinie heures
- 1 an temps plein
- Temps plein
- Cours de jour

**Formation entièrement présentielle**

**Réunions d'information collective**  
Non renseigné

**Portes ouvertes**  
Non renseigné

**Inscriptions**  
Fermé

**Pré-requis**  
Niveau d'entrée : Niveau inconnu

**Financements possibles**  
• État  
• Non renseigné

**Lycée polyvalent Fernand Renaudeau**

Rue de la Tuilerie BP 2124  
49321 Cholet  
02-41-49-21-60  
[ce.0490054t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490054t@ac-nantes.fr)  
<https://renaudau.paysdelaloire.elyco.fr/>  
Statut: Public

**Lieu de la formation**

Lycée polyvalent Fernand Renaudeau  
Rue de la Tuilerie BP 2124 49321 Cholet  
02-41-49-21-60

[ce.0490054t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490054t@ac-nantes.fr)

# La formation

## Objectif Général

Certification

# Objectifs

La classe de seconde apporte une culture commune aux élèves puisque 80 % de l'emploi du temps est consacré aux disciplines générales. **Les enseignements comprennent (horaires hebdomadaires) :**

- des enseignements généraux : français (4h), histoire-géo (3 h), LV1 et LV2 (5h30), mathématiques ( 4h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la terre (1h30), EPS (2 h), éducation civique (30 min)
- des enseignements d'exploration permettent aux élèves de découvrir de nouvelles matières (1 h 30). Ils ne prédéterminent pas l'orientation en fin de seconde vers telle ou telle série de bac. Liste des enseignements : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/La-classe-de-seconde-generale-et-technologique/Les-enseignements-d-exploration-en-seconde>
- Un enseignement optionnel facultatif au choix parmi : langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec), LV3, arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre), EPS, hippologie et équitation, pratiques sociales et culturelles, pratiques professionnelles, atelier artistique.

Les élèves bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine. C'est un temps d'enseignement consacré à la méthodologie, à l'aide personnalisée et à l'orientation. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi bénéficier de stages de remise à niveau, notamment pour éviter un redoublement, et de stages passerelles en cas de changement d'orientation. Tous les élèves peuvent bénéficier d'un tutorat, auprès d'un professeur ou d'un CPE. La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal. Dans le cadre de la réforme du baccalauréat et du lycée, les enseignements de la classe de seconde générale et technologique changent à compter de la rentrée 2019. Dorénavant, ils comprennent (horaires hebdomadaires) : des enseignements communs dispensés à tous les élèves : français (4 h), histoire - géographie (3 h), langues vivantes A et B (5 h 30 ; la LVB peut être étrangère ou régionale), mathématiques (4 h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la Terre (1 h 30), éducation physique et sportive (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles) auxquels s'ajoutent sciences économiques et sociales (1 h 30) et sciences numériques et technologie (1h 30), deux disciplines enseignées pour la première fois à l'ensemble des élèves de seconde ; et des enseignements optionnels , recommandés, en fonction du projet d'orientation, mais non obligatoires. Les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels selon les modalités suivantes : un enseignement optionnel général choisi parmi langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h) ; ces enseignements peuvent être choisis en plus des deux enseignements optionnels possibles), langue vivante C étrangère ou régionale (3 h), langues des signes française (3 h), écologie-agronomie-territoires-développement durable (3 h uniquement dans les lycées agricoles), éducation physique et sportive (3 h), arts du cirque (6 h), et arts ( 3 h ; un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre) et un enseignement optionnel technologique choisi parmi : management et gestion (1 h 30), santé et social (1 h 30), biotechnologies (1 h 30), sciences et laboratoire (1 h 30), sciences de l'ingénieur (1 h 30), création et innovation technologiques (1 h 30), création et culture-design (6 h), atelier artistique (72 h annuelles) et uniquement proposés en lycée agricole, hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3h), pratiques sociales et culturelles (3 h), pratiques professionnelles (3 h), culture et pratique de la danse, ou de la musique ou du théâtre (6 heures). Les élèves bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale et des mathématiques (volume horaire déterminé selon les besoins des élèves) et d'un accompagnement au choix de l'orientation vers la classe de première (54 h annuelles, à titre indicatif). Les élèves peuvent bénéficier de stages de remise à niveau, notamment pour éviter un redoublement, et de stages passerelles en cas de changement d'orientation.

## Résultats attendus

[voir la fiche sur le site de l'ONISEP](#)

## Niveau d'entrée

Niveau inconnu

## Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
  - Formation entièrement présentielles

## En savoir plus

Source : Onisep traitée par le Cariforef - 35655 - Code établissement : 16844



**CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR**

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.

**Des chargé.e.s d'information à votre écoute**

**0 800 200 303** Service & appel gratuits